

Condamnations de femmes.—Le nombre de femmes convaincues de délits criminels augmente brusquement de 4,825 en 1939 à 6,241 en 1940. Il représente 13·3 p.c. de toutes les condamnations d'adultes pour délits criminels en 1940 en regard de 10·0 p.c. l'année précédente. Dans toutes les provinces excepté le Nouveau-Brunswick, l'Alberta, la Colombie Britannique et les Territoires, le pourcentage de femmes condamnées par rapport au total des condamnations est plus élevé en 1940 qu'en 1939. C'est Québec qui accuse l'augmentation la plus marquée, le pourcentage passant de 23·9 à 30·7.

11.—Femmes condamnées pour délits criminels, par province, années terminées le 30 sept. 1936-40

Province	Nombre de condamnations					Pourcentage du total				
	1936	1937	1938	1939	1940	1936	1937	1938	1939	1940
Ile du Prince-Edouard.....	1	5	15	16	17	1·3	5·1	6·7	6·0	6·7
Nouvelle-Ecosse.....	67	78	71	73	95	5·8	7·2	5·6	4·5	6·0
Nouveau-Brunswick.....	50	52	59	50	38	6·7	6·8	6·5	4·5	3·4
Québec.....	1,466	1,652	1,880	2,589	3,732	15·4	21·2	18·3	23·9	30·7
Ontario.....	847	983	947	897	1,190	6·2	6·7	5·5	4·5	6·7
Manitoba.....	270	273	258	240	2·6	10·3	9·6	8·4	6·3	8·2
Saskatchewan.....	86	167	133	210	223	3·9	5·4	5·2	6·1	7·7
Alberta.....	229	246	246	317	310	7·3	6·8	6·8	7·7	7·0
Colombie Britannique.....	354	325	567	427	358	11·7	9·7	12·8	11·5	10·6
Yukon et T. du N.-O.....	Nil	2	Nil	6	2	—	11·1	—	19·3	12·5
Canada.....	3,370	3,783	4,176	4,825	6,241	9·4	10·2	9·6	10·0	13·3

Récidivisme.—Le nombre de délinquants qui retombent dans le crime après une première condamnation augmente sans cesse. Les chiffres de 1940 accusent une augmentation de près de 3 p.c. en regard de l'année précédente dans la proportion de personnes condamnées pour la première fois par rapport à toutes les condamnations. Le nombre de personnes condamnées pour la première fois pour délit criminel baisse de 66·9 p.c. en 1936 par rapport au total des condamnations dans cette catégorie d'infractions à 62·1 p.c. en 1939. En 1940, cependant, il se rapproche des chiffres de 1938 avec un pourcentage de 64·9.

12.—Nombres et pourcentages de premiers et deuxièmes délits et de récidives de nature criminelle, années terminées le 30 sept. 1936-40

Délit	Nombre de condamnations					Pourcentage du total				
	1936	1937	1938	1939	1940	1936	1937	1938	1939	1940
Premier.....	24,109	24,291	28,536	29,875	30,341	66·86	65·39	65·45	62·10	64·94
Deuxième.....	3,864	4,273	4,974	5,744	4,903	10·72	11·50	11·41	11·94	10·49
Récidive.....	8,086	8,584	10,089	12,488	11,479	22·42	23·11	23·14	25·96	24·57
Totaux.....	36,059	37,148	43,599	48,107	46,723	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00

Sous-section 2.—Condamnations d'adultes pour délits non criminels

Les statistiques qui suivent se rapportent aux délits non criminels commis par les adultes (personnes âgées de 16 ans ou plus) et jugés par les magistrats de police ou autres juges de paix en vertu de la loi des condamnations par voie sommaire. Ces condamnations sont au nombre de 456,109 au cours de l'année terminée le 30 septembre 1940, soit une augmentation de 27,501 ou 6·4 p.c. en regard de 1939. Seuls l'Ile du Prince-Edouard et le Manitoba accusent des diminutions.